

## ARRETE DU MAIRE

### LE MAIRE DE LA SOUTERRAINE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211.1 et suivants,  
**VU** le Code de la Route et notamment les articles R44 et 225,  
**VU** l'arrêté Ministériel du 24 Novembre 1967 sur la signalisation des routes, autoroutes, modifié et complété,  
**VU** l'article R. 610-5 du code pénal,  
**VU** la demande présentée par la Société EUROVIA - 39, Route de Beauze 23200 AUBUSSON, à l'effet d'obtenir l'autorisation de réglementer la circulation et le stationnement en vue de réaliser l'enrobé, Rue Armand Guillaumin, le mercredi 20 juin 2018 de 8 h 00 à 17 h 00.

**CONSIDERANT** que ces travaux ne doivent pas porter atteinte à la sécurité de la voie publique et qu'ils nécessitent la mise en place d'une réglementation de la circulation et du stationnement.

### ARRETE

**Article 1 :** Les travaux décrits dans la demande susvisée sont autorisés sous réserve du respect des conditions suivantes.

**Article 2 :** La circulation et le stationnement seront interdits Rue Armand Guillaumin, le mercredi 20 juin 2018 de 8 h 00 à 17 h 00. Des déviations seront mises en place par le Chemin de la Jérarchie → Rue Claude Monet ou par la Rue André Métivier.

**Article 3 :** Toute la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur. L'entreprise veillera également à laisser un accès aux Services de secours sur l'espace occupé par les travaux.  
L'entreprise devra prendre toutes mesures de sécurité tendant à prévenir tout accident pouvant résulter des travaux.

**Article 4 :** Monsieur le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie, et Monsieur le Maire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le dix-huit juin deux mille dix-huit.

#### **Destinataires :**

- *Le Maire de La Souterraine,*
- *Monsieur le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine,*
- *L'entreprise EUROVIA.*



Le Maire,

Jean-François MUGUAY